



EN FRANÇAIS DANS LE TEXTE...

Strasbourg, le 23/02/2023

Edito !

Lorsqu'on rêve tout seul, ce n'est qu'un rêve alors que lorsqu'on rêve à plusieurs c'est déjà une réalité...

Or le 16 février 2023, la réalité a dépassé nos rêves.

Nous avons, tous ensemble, réalisé en 2022 un résultat net de 2,6 milliards d'€, soit une progression considérable, plus de 3 fois le résultat de 2021.

Jusqu'au 16 février, nous rêvions toutes et tous d'une NAO juste et loyale, d'une NAO qui permettrait à tous les salariés d'Orange de vivre sereinement, d'une NAO qui prendrait en compte l'investissement des salariés. Or le résultat de leur engagement est sans appel. 2,6 Milliards d'€. Ce rêve pourrait et devrait maintenant se transformer en réalité.

Pour 2023, nous aspirons une NAO qui permettrait à toutes et tous de vivre de nos métiers.

Vivre de nos métiers, cela veut dire augmenter nos salaires, y compris au-dessus de l'inflation pour leur redonner tout leur sens et surtout leur attractivité.

Vivre de nos métiers, c'est aussi arriver très vite à l'égalité hommes/femmes y compris sur les salaires, les responsabilités, la reconnaissance des carrières.

Vivre de nos métiers, c'est pouvoir l'exercer. Or actuellement vous vous servez des différents métiers d'Orange comme variable d'ajustement entre eux. A l'instar du métier de vendeur en boutique que vous transférez dans une de vos filiales, moins disante pour les salariés.

De plus, vous n'êtes pas sans ignorer que toutes les Organisations Syndicales sont dans un mouvement d'ampleur concernant la réforme des retraites. Or en augmentant à minima les salaires, en embauchant seulement 1 personne pour 23 départs, en transférant des métiers complets vers des sociétés low-cost, vous contribuez pleinement au risque d'ouvrir un déficit dans nos caisses de retraite.

Il y a peu, quinze jours peut-être, dans les négociations en cours sur les salaires 2023, vous jouiez encore les Harpagon. Maintenant, avec 2,6 milliards d'€ de résultat, vous pouvez vous lâcher. Lâchez-vous, une augmentation minimum de 9% du SGB pour l'ensemble des personnels, demandée par l'intersyndicale, n'entravera certainement pas votre objectif d'augmentation de 7,5% des dividendes.

« Lead the future ». Oui, mais pas d'avenir sans salarié et pas d'avenir sans salarié heureux. Monsieur le Président, vous allez devenir le Sherpa qui devrait permettre d'orienter l'avenir.

Thank you so much.



TRANSFERT A LA GDT : TOUS PERDANTS

Strasbourg, le 23/02/2023

La Direction passe à la vitesse supérieure sur le projet d'évolution d'arrêts d'exploitations des Agences de Distribution (AD), réseau de boutique de la « maison mère » et le transfert vers la GDT.

Cette stratégie montre clairement que depuis le début du projet, mais aussi depuis de nombreuses années avec la filiale de la Générale de Téléphone (GDT), l'organisation de l'entreprise se met en place pour diminuer les droits et garanties des salariés. Ce projet, étalé sur 36 mois, engendrera, s'il est mis en œuvre, une dégradation du pouvoir d'achat et des conditions de travail.

La Direction va vraisemblablement proposer un accompagnement des salariés des AD vers la Générale De Téléphone. La filiale serait même déjà en pourparlers avec Orange UES sur des possibilités de reprise de l'ancienneté et du salaire de base des salariés qui accepteraient de quitter Orange maison mère.

Voici le futur projet de négo de l'entreprise : Orange ne souhaite pas dépeupler ses boutiques, mais filialiser ses salariés !

Quelle pérennité pour les autres boutiques ? Devons-nous craindre la filialisation de 100% des boutiques « maison mère ».

L'objectif de la Direction d'Orange est défini par la réduction des coûts sur le dos des salariés.

Les boutiques sous pavillon GDT sont sous la Convention Collective des Commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager. Cette convention et les accords sociaux appliqués à la GDT sont très désavantageux pour les salariés comparés aux accords d'ORANGE SA (Salaire/intéressement/participation/avantages sociaux/conditions de travail).

Parce qu'ils font le même travail, les salariés de l'ensemble du réseau de boutique AD et GDT doivent avoir les mêmes droits et garanties.

Il est urgent de développer l'emploi stable et qualifié avec des embauches massives, pour améliorer le service rendu mais aussi les conditions de travail et de vie.

Les salariés des maisons mères, des filiales, prestataires et de la sous-traitance, ...quel que soit leur statut, contribuent tous aux activités des télécoms.

Tous ces salariés devraient avoir accès aux mêmes droits et garanties !

L'équipe CGT DOGNE

Titulaires :

Françoise Brasseur
Pierre Chaussoneaux
Michel Esselin
Eric Gardinetti
Michel Jacquier
Stéphane Lebrun
Agnès Zairi-Welsch

Suppléants :

Jean-Claude Adenot
Michel Baur
Sophie Castelli
Serge Gerussi
Joëlle Uliczny
Jeanne-Marie Laridan
Ali Zairi

Représentant syndical CGT :

Eric Dangleterre

